

*Trirāsika* : ensemble de trois quantités<sup>1</sup> ; *trairāsika* : ce qui appartient au *trirāsika*, à savoir un calcul<sup>2</sup>. Parmi ces trois quantités, sont placées au début et à la fin les deux quantités qui sont **samānajātī** de même classe ; la première s'appelle la quantité-critère, l'autre, la quantité voulue. Entre ces deux, d'une autre classe, **tatphalam** est la quantité résultat : le fruit de ce critère (comp. *ṣaṣṭhītatpuruṣa*) ; ou bien **tatphalam** signifie résultat-critère (comp. *karmadhāraya*). Ce résultat multiplié par la quantité voulue et divisé par le critère posé au début est le résultat associé à la quantité voulue.

**Vilome** pour la règle de trois inverse, la règle d'inversion<sup>3</sup> dit : le résultat est multiplié par la première [quantité] et divisé par la quantité voulue.

---

1. Pāṇini 2.1.51-52 et 5.4.154. Ces deux règles permettent au commentateur de donner le sens, sous forme de glose, du composé *tri-rāśi-ka* ; *tri-rāśi* est un composé *dvigu* qui exprime le sens « collection de » et comme tel, l'emploi du suffixe *ka* est justifié. Voir P-S. F. GSP p.165

2. Pāṇini 4.3.120. Cette règle, citée ici implicitement en remplaçant par le mot même (*trirāsika*) le pronom qui se trouve chez Pāṇini, justifie le passage de *tri* à *trai* pour exprimer la possession. Dans cette règle, Pāṇini prescrit un suffixe *aṅ* dans le sens de « *tasyedam* » (litt. ceci de celui-ci) après un mot au génitif : *trirāśikasya+aṅ* ; il y a alors amuïssement de la désinence de génitif : *trirāśika+aṅ*. L'indice *ṅ* indique la *vṛddhi*, accroissement, de la première syllabe : *trairāśika+a* ; il y a alors amuïssement du *a* final du thème devant *a* : *trairāśik+a*.

3. Pour inverser une règle on « inverse » les opérations : une multiplication est remplacée par une division et vice versa.